





Programme de la formation

Maîtriser sa lutte contre les nuisibles en industrie agroalimentaire

-  En groupe sur site
-  7 heures sur 1 jour(s)
-  Salarié en poste · De 3 à 8 participants
-  580 € Net de taxe par participant

Profil des participants

responsable Qualité et/ou animateurs qualité

responsables et/ou collaborateurs maintenance

Prérequis

- Avoir un système de lutte contre les nuisibles déjà en place,
- disposer du classeur de sanitation du prestataire en charge de la lutte contre les nuisibles,
- être en charge du suivi de la lutte contre les nuisibles ou faire partie de l'équipe dédiée.

Objectifs

Permettre à l'entreprise de maîtriser sa lutte contre les nuisibles sans dépendre à 100% de son prestataire

Aptitudes et compétences visées / attestées

Les compétences professionnelles visées à l'issue de cette formation sont de :

Piloter son système de lutte contre les nuisibles en échangeant efficacement avec son prestataire (Réponse aux exigences des principaux référentiels qualité de l'industrie agroalimentaire (IFS, BRC, FSSC22000)), par :

- la connaissance des nuisibles spécifiques de l'entreprise,
- la connaissance des moyens de luttés existants ainsi que de la réglementation y afférant,
- faire évoluer le système en analysant les données d'infestations.

Contenu

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

Identifier les nuisibles qui concernent l'entreprise :

- Citer les différents nuisibles rencontrés sur le site,
- Reconnaître leurs traces, les endroits sensibles,
- Décrire leur cycle de développement biologique.

Choisir les outils adaptés pour lutter contre ces nuisibles :

- Identifier les principaux outils existants
- Décrire leur utilisation
- Expliquer leurs conséquences sur l'environnement,

Décrire les principaux points de réglementation de la lutte contre les nuisibles :

- Citer les documents obligatoires du prestataire,
- Associer les produits chimiques utilisés à leur AMM (autorisation de mise sur le marché)
- Contrôler l'adéquation produit chimique utilisé avec l'EPI (Equipement de protection individuel) mis en œuvre.

Interpréter les données statistiques :

- Etablir des courbes de suivi,
- Déterminer des seuils de déclenchement des actions correctives,
- Analyser les tendances des infestations

Pédagogie et organisation

interrogative (ce que connaissent les apprenants)

magistrale (délivrance de la connaissance) par l'utilisation de photos, vidéos

Matériel pédagogique :

- ordinateur (powerpoint) + vidéoprojecteur,
- paper board,
- échantillons de matériel (sans produits chimiques),
- documents réglementaires

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

identifier les nuisibles

Quiz (20 questions)

100 % réussite obligatoire

Connaître les moyens de lutte

Quiz (20 questions)

100 % réussite obligatoire

Connaître la réglementation

QCM (10 questions)

100 % réussite obligatoire

Etudes statistiques

Exercice cas concret
100 % réussite obligatoire

Mode de validation

Attestation de fin de formation

Modalités et délai d'accès

Formation sur mesure (fonction des nuisibles rencontrés sur le site), étude de faisabilité préalable.

Frais de déplacement à la charge du client.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

sur site

Intervenant

Pascal FOURNIER

- 10 ans d'expérience terrain en lutte contre les nuisibles (industrie agroalimentaire, logement, tertiaire, musées...)
- Formations de formateur, détention des agréments professionnels (certibiocide, certiphyto)
- Docteur en biologie moléculaire (recherche et enseignement)

Évaluations

3 inscriptions depuis le 04/03/2025

Taux d'acquisition des compétences :  **93 %** (3 évaluations)

Satisfaction des apprenants :  **4.6/5** (3 évaluations)